

Journal Officiel du Conseil Général et de la Première Municipalité — Nouvelle-Orléans, Samedi Matin, 8 Juillet 1848.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DE LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ — NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 8 JUILLET 1848.

MAGNÉ & WEISSE,
CANDIDATS PRÉSIDENTS
ZACHARY TAYLOR
CANDIDAT PRÉSIDENT
MILLARD FILLMORE

Le conseil général se réunira le samedi 8 juillet 1848, à 10 heures du matin, à l'effet de procéder à l'élection d'un président et d'un vice-président pour l'année 1848-49.

LES DEUX MONDES.
REVUE INDEPENDANTE.
CETTE REVUE, fondée le 25 mars 1848, a pour but de donner aux lecteurs de la Louisiane une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le monde entier.

SANGUES.
A vendre des sangues de têtards de la Louisiane, pour usage médical, chez M. J. B. ROBERT, pharmacien, 100 rue de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

RECEPTION DU REGIMENT DE VOLONTAIRES DE LA LOUISIANE.
Le régiment de volontaires de la Louisiane, composé de 1,200 hommes, est arrivé à Nouvelle-Orléans le 5 juillet 1848.

CLARIFICATION DE L'UNIFORME.
Le conseil municipal a décidé de faire voter une somme de 50,000 francs pour l'achat d'uniformes pour les soldats du régiment de volontaires de la Louisiane.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

LES DEUX MONDES.
REVUE INDEPENDANTE.
CETTE REVUE, fondée le 25 mars 1848, a pour but de donner aux lecteurs de la Louisiane une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le monde entier.

SANGUES.
A vendre des sangues de têtards de la Louisiane, pour usage médical, chez M. J. B. ROBERT, pharmacien, 100 rue de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

RECEPTION DU REGIMENT DE VOLONTAIRES DE LA LOUISIANE.
Le régiment de volontaires de la Louisiane, composé de 1,200 hommes, est arrivé à Nouvelle-Orléans le 5 juillet 1848.

CLARIFICATION DE L'UNIFORME.
Le conseil municipal a décidé de faire voter une somme de 50,000 francs pour l'achat d'uniformes pour les soldats du régiment de volontaires de la Louisiane.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

LES DEUX MONDES.
REVUE INDEPENDANTE.
CETTE REVUE, fondée le 25 mars 1848, a pour but de donner aux lecteurs de la Louisiane une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le monde entier.

SANGUES.
A vendre des sangues de têtards de la Louisiane, pour usage médical, chez M. J. B. ROBERT, pharmacien, 100 rue de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

RECEPTION DU REGIMENT DE VOLONTAIRES DE LA LOUISIANE.
Le régiment de volontaires de la Louisiane, composé de 1,200 hommes, est arrivé à Nouvelle-Orléans le 5 juillet 1848.

CLARIFICATION DE L'UNIFORME.
Le conseil municipal a décidé de faire voter une somme de 50,000 francs pour l'achat d'uniformes pour les soldats du régiment de volontaires de la Louisiane.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

LES DEUX MONDES.
REVUE INDEPENDANTE.
CETTE REVUE, fondée le 25 mars 1848, a pour but de donner aux lecteurs de la Louisiane une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le monde entier.

SANGUES.
A vendre des sangues de têtards de la Louisiane, pour usage médical, chez M. J. B. ROBERT, pharmacien, 100 rue de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

RECEPTION DU REGIMENT DE VOLONTAIRES DE LA LOUISIANE.
Le régiment de volontaires de la Louisiane, composé de 1,200 hommes, est arrivé à Nouvelle-Orléans le 5 juillet 1848.

CLARIFICATION DE L'UNIFORME.
Le conseil municipal a décidé de faire voter une somme de 50,000 francs pour l'achat d'uniformes pour les soldats du régiment de volontaires de la Louisiane.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

LES DEUX MONDES.
REVUE INDEPENDANTE.
CETTE REVUE, fondée le 25 mars 1848, a pour but de donner aux lecteurs de la Louisiane une vue d'ensemble de ce qui se passe dans le monde entier.

SANGUES.
A vendre des sangues de têtards de la Louisiane, pour usage médical, chez M. J. B. ROBERT, pharmacien, 100 rue de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

RECEPTION DU REGIMENT DE VOLONTAIRES DE LA LOUISIANE.
Le régiment de volontaires de la Louisiane, composé de 1,200 hommes, est arrivé à Nouvelle-Orléans le 5 juillet 1848.

CLARIFICATION DE L'UNIFORME.
Le conseil municipal a décidé de faire voter une somme de 50,000 francs pour l'achat d'uniformes pour les soldats du régiment de volontaires de la Louisiane.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.

CHRONIQUE LOCALE.
Le conseil municipal de la ville de Nouvelle-Orléans a décidé de faire voter une somme de 100,000 francs pour l'achat de machines à vapeur pour l'usage des pompes à incendie.